# TOTA?

#### ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

#### Abonnements

3 mois 6 mois 1 an LOT et Départements limitrophes .......... 11 fr. 50 21 fr. 38 fr. TÉLÉPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse Rédaction & Administration CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur Rédacleurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

#### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES..... 1 fr. 70 ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... RÉCLAMES 3º page 2 fr. 75 - do 4 fr. 50 2e page

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

#### A propos d'un récent discours prononcé par l'évêgue de Berlin.

On discute beaucoup sur un discours récemment prononcé par Mgr. Schreiber, évêque de Berlin, devant l'assemblée générale de l'Union des catholiques allemands pour la paix. Il en vaut la peine car il nous livre la pensée d'un important groupement dont le but pacifique, révélé par son titre, nous apparaît sympathique et dont il est extrêmement intéressant de connaître la doctrine et la métho-

La première version de ce discours, transmise par l'Agence Havas, n'était pas satisfaisante. Elle faisait craindre que ces pacifistes allemands ne mîssent à la paix des conditions morales contraires à toute justice, c'està-dire inacceptables car il ne peut y avoir de solide organisation de la paix que sur le droit.

Or, Mgr. Schreiber assure que la dite version primitive de son discours en a défiguré le sens et lui a prêté des intentions qui ne sont pas les siennes. Ces intentions n'auraient pas été suspectées si l'on avait connu en France comme en Allemagne le texte authentique des paroles qu'il a pro-

Il a donc pris soin de les préciser par l'intermédiaire du Temps, où nous trouvons son discours tel qu'il a été prononcé ou tel, du moins, qu'il veut qu'on le connaisse.

Il donne d'abord des indications préalables pour définir le plan moal sur lequel il s'est situé. En parlant de guerre et de paix, il s'est volontairement maintenu dans un domaine théorique. Il n'a fait allusion à aucune guerre en particulier. Nous le croyons, puisqu'il le dit, mais nous admirons cette force de détachement intellectuel qui lui permet de s'élever dans la région de l'absolu avec assez de sérénité d'esprit pour discourir de « la guerre » sans penser à celle d'où nous sortons...

Ensuite il a dit qu'il y a des guerres justes et d'autres injustes. Seules, sont justes celles qu'impose le droit de légitime défense. Et il en a précisé les conditions dans le passage suivant où est l'essentiel de ses dé-

clarations: « Une pareille guerre [une guer-« re de légitime défense] doit être « justifiée par une grave injustice « ou un grave tort moral de l'adver-« saire. Sa faute doit être prouvée « sans qu'il subsiste aucun doute : « toutes les tentatives doivent avoir « été faites pour éviter la guerre ; « toutes les chances d'accord épui-« sées ; il doit y avoir certitude mo-« rale que la cause juste triomphera; « il doit y avoir une intention sincè-« re de proposer le bien et d'éviter le « mal ; la guerre doit être menée en « respectant les règles de la justice, « de l'amour et du bien naturel, les « prescriptions de la morale chré-« tienne et du droit des peuples ; on « doit éviter que d'autres Etats ne « soient péniblement affectés par la « guerre ; la déclaration de guerre « doit être lancée par une autorité lé-

« dans les mesures prises après sa « fin. » Ne discutons pas le détail de ces conditions dont quelques-unes sont aussi faciles à réaliser que la quadrature du cercle : celle par exemple où l'évêque de Berlin réclame que la guerre soit conduite suivant les règles de l'amour et les prescriptions de la morale chrétienne!!!

« timement qualifiée; une propor-

« tion doit être maintenue entre la

« faute et les sanctions aussi bien

« dans la conduite de la guerre que

D'ailleurs, Mgr Schreiber s'empresse d'ajouter que tout cela lui paraissant irréalisable, il faut faire l'impossible pour empêcher toutes les guerres!... Excellente conclusion à laquelle il a voulu arriver sans prononcer un mot qui puisse être interprété comme un blâme à la conduite de son

Et pourtant tout ce qu'il vient de dire accable l'Allemagne. Il affirme que les règles formulées par lui sont générales, conçues dans un esprit de justice hors de toutes contingences et qu'elles ne visent ni à condamner ni à absoudre un cas particulier... Mais si elles le condamnent du seul fait que ce cas particulier soit une violation flagrante de tout ce qu'elles ordonnent!... Faudra-t-il les renier ou proclamer qu'elles s'appliquent à tous excepté à celui-là ?...

Car, un peu plus loin, l'évêque de Berlin proteste « contre l'attribution à un seul pays de toute la responsabilité de la guerre »... Il a donc bien des préoccupations particulières, il ne s'adresse pas à un monde imaginaire et irréel, il ne fait pas son discours aux étoiles. C'est à son pays qu'il pense en parlant et non pas seulement à l'univers...

Or, c'est là tout de même qu'il faut en venir quand on discute avec les pacifistes d'outre Rhin, dont les cathoiques, affirme Mgr. Schreiber, sont avec les plus ardents. Nous croyons vraiment qu'ils veulent la paix et nous imaginons très bien contre quel-les terribles difficultés ils sont obligés de lutter.

Seulement, il faut bien s'entendre. On n'attend pas d'eux l'impossible. On ne leur demande pas d'accabler leur propre pays. On veut simplement qu'ils soient bien convaincus qu'un rapprochement sincère avec la France ne sera pas possible tant qu'on essayera de le fonder sur un menson-

Emile LAPORTE. -0-0-0-

UN PETIT MOT D'ECRIT

#### SUR UN DISPARU

Une activité prodigieuse, une for-midable faculté de travail, la multiplicité des relations qu'il entretenait dans tous les milieux faisaient de M. Loucheur un de nos hommes politiques les plus en vue et, tout compte fait, les plus intéressants. Longtemps, il représenta la France à Genève où sa parole était très écoutée. C'est au cours d'une session de la S. D. N. que M. Titulesco, admirant l'entregent du député du Nord, s'excla-

- C'est prodigieux. Il connaît tout le monde et les autres! Il adorait la politique.. Très riche

(Loucheur « Tout en or » !!!), il aurait pu mener une vie moins fatigante et, semble-t-il, plus agréable. Un ami le lui dit un soir

- Pourquoi faites-vous ce métier auquel rien ne vous oblige? - Parce que je n'en connais pas de plus passionnant. Et il explique:

- Pour qui estime que les belles émotions seules font que la vie vaille d'être vécue, il n'y en a pas de comparables à celles que donne la politique quand on a la chance de toucher au pouvoir. Je le disais un jour à mon ancien associé, industriel qui s'étonnait de me voir rester

dans cette galère : - Nous avons vécu ensemble bien de belles heures dans nos réussites et même dans nos moments de crise, mais nous n'avons jamais vécu rien de comparable à ce que j'ai connu depuis que j'ai quitté l'industrie pour la politique : la guerre, l'armistice, la paix!

Pendant la guerre, il avait à maintes reprises séduit, et irrité aussi, Clemenceau par sa prestesse intellectuelle. —Loucheur? disait le Tigre avec admiration. Aueun problème ne le laisse

Un temps. Et il ajoutait : - Il n'y a même aucun problème auquel il ne trouve trois ou quatre solutions, parfois opposées.

Clemenceau disait vrai. Le si complexe problème des Assuran-

ces Sociales, pas plus que les autres, n'avait effrayé M. Loucheur. Il refusait cependant - lui si beau joueur, si rude encaisseur! - d'accepter la paternité de la loi actuelle.

- Si M. Poincaré, disait-il, m'avait écouté, je me faisais fort de contenter tout le monde, les patrons et les oupriers !

La politique ne l'empêchait pas d'ailleurs de surveiller ses affaires. Jusque dans le plus petit détail. Un exemple : il fut l'un des premiers en France à installer l'électricité dans ses poulaillers. Et il en avait démontré lui-même, il u a quelques sept ou huit ans, les avanta-

- Vous savez tous que les poules pondent moins en hiver qu'en été et que cela tient à ce que, l'été, elles ont plus chaud et mangent davantage. Mais savez-vous pourquoi elles mangent davantage? Parce que, réveillées avec le jour, s'endormant à la nuit, elles ont plus de temps pour manger. Si donc on veut qu'elles pondent autant en hiver qu'est été, il doit suffire de leur donner assez de lumière pour qu'elles s'éveillent avant

A Louveciennes, M. Loucheur avait l'électricité sur tous ses perchoirs. On n'a pas perdu non plus le souve-nir des « impôts Loucheur » de novembre 1925 :

Le Sénat discute l'interpellation de MM. Héry et Paisant sur la proposition de M. Bérard pour la modification du régime de la licence ès lettres.

Le ministre de l'instruction publique dit qu'il a préparé un projet d'après lequel, le titre de licencié ès lettres ne pourrait être accordé qu'aux étudiants dignes d'enseigner. Les étudiants avant groupé un certain nombre de certificats ne recevraient que le titre de licencié ès

Le Sénat discute le projet de loi relatif aux actions à vote plural.

A la Chambre

A l'ouverture de la séance de l'aprèsmidi, le Président prononce l'éloge funebre de M. Loucheur. M. Laval associe le Gouvernement à l'hommage rendu à la mémoire de M. Loucheur.

La Chambre discute ensuite les interpellations sur la politique extérieure du Gouvernement. M. Rollin, ministre du commerce, parle des négociations engagées par le Gouvernement avec les So-

M. Rivière interpelle le Gouvernement sur les initiatives qu'il a prises en ce qui concerne la préparation de la conférence au désarmement.

M. Pezet interpelle sur le point de sa-voir, par quels moyens, le Gouvernement compte s'employer à l'organisation d'une première union économique ré-gionale, celle de l'Europe centrale et orientale, union indispensable.

#### La réforme électorale (?)

Le groupe de la Gauche d'émocratique du Sénat a procédé à un échange de vues sur la proposition de loi de M. Charles Lambert, relative à la réforme électorale.

A l'issue de la discussion, le groupe serait prononcé à l'unanimilté de ses membres présents (une centaine enviren) contre la suppression du second tour de scrutin pour les élections légis-

La chute de la livre sterling La livre sterling continue à baisser, les fonds d'Etat britanniques font de

On a l'impression que les porteurs étrangers réalisent largement les titres britanniques qu'ils détenaient et qu'ils en transfèrent la valeur en dollars et en francs. La devise américaine est d'ailleurs plus demandée que toutes les au-

On recueille l'impression dans la Cité, qu'il ne serait pas impossible qu'une intervention se produisit prochainement pour soutenir le sterling.

#### En Espagne

Au cours d'une battue faite par la police dans un rayon de 50 kilomètres aux alentours de Valence, on a découvert, dans plusieurs maisons de campagne isolées, des dépôts de bombes. Le nombre total des bombes dirigées

sur le parc d'artillerie de Valence s'élè-

Il paraît que ces engins proviennent de la distribution de bombes que les républicains avaient faite, au mois de décentre dernier, lors de la tentative de

Une fois la République proclamée, en avril, la plupart des bombes avaient été déposées au parc d'artillerie de Valence, mais un certain nombre d'autres n'avaient pas été rendues et il s'agit probablement de celles qui viennent d'être découvertes. Ces dernières étaient entre les mains d'éléments dangereux qui les avaient cachées.

#### En Allemagne

« Les hitlériens font des efforts pour se rapprocher du Vatican », écrit le Service de presse socialiste.

Le parti raciste entretiendrait maintenant un délégué officiel à Rome. Ce dernier aurait fait serment de loyalisme envers la papauté au nom de Hitler et aurait demandé en contre-partie que les évêques allemands retirent l'interdit qu'ils ont porté contre le mouvement hitlérien.

Le délégué des racistes à Rome aurait d'autre part des contacts étroits avec le parti fasciste.

#### Contre Grandi à New-York

Lundi soir, au cours d'une représentation théâtrale, à laquelle assistait le ministre des affaires étrangères italien, M. Grandi, des antifascistes ont lancé sur les spectateurs des papillons portant les mots: « A bas Grandi! » Les manifestants ont été arrêtés aussitôt.

#### - Moi, avait-il dit, je prends l'argent dans toutes les poches, la vôtre, la mien-

ne, les nôtres. Ç'avait été un beau tolle. Car, si habile qu'il soit, il y a des choses que n'a encore jamais réussies un ministre des Finances: c'est plumer le contribuable sans le faire crier et faire pondre les poules sans les éveiller.

#### Le conflit sino-japonais

On croit savoir que de forts détachements de troupes du maréchal Chan-Hsueh-Liang avancent dans la direction de Moukden. Suivant des informations de source japonaise, Koupang-Tsé aurait déjà été occupé par les Chinois et une bande de pillards chinois

nois et une bande de pillards chinois aurait pénétré dans Hsinmintin.

Les Japonais déclarent que le gouvernement de Nankin achète actuellement une grande quantité d'essence pour avions et automobiles. Ils ajoutent que Tchang-Kaï-Chek, qui a quitté Nankin, à destination de la Chine du Nord, a insisté pour que Chang-Hsueh-Liang diinsisté pour que Chang-Hsueh-Liang dirige en personne, de Tchin-Cheou, une attaque contre les forces nippones.

#### EN PEU DE MOTS...

- A la suite d'une collision entre deux navires, le vapeur « Ophelia » a coulé dans l'Océan indien. Il y a eu 24

- Un incendie a éclaté dans une fabrique de draps de Limoges, apparte-nant à M. des Courrières. Il y aurait 1 million de dégâts. Un échafaudage sur lequel travail-

aient 5 ouvriers chargés du montage d'une grue à la nouvelle gare maritime de Cherbourg s'est rompu. Les 5 ouvriers nt été sérieusement blessés. M. Lamat se livrait sur le terrain

des quatre-Mattes, près de Marmande, à des expériences sur une avionnette de 5 CV quand l'appareil capota. M. La-mat qui était tombé d'une hauteur de 25 mètres a été sérieusement blessé.

- Des contrepandiers ont été surpris par la police au moment où débar-quaient aux docks de Brooklyn (Etats-Unis », 6.000 caisses de spiritueux.

# NOS ÉCHOS

#### Des faveurs.

Lorsqu'il se rendit aux Etats-Unis, dont il fixa terriblement le caractère dans ses Scènes de la Vie future, M. Georges Duhamel fut, comme d'ailleurs tous les Français qui se risquent sur cette terre de liberté, soumis à toutes sortes d'investigations.

On le vérifia sur toutes les coutures on le regarda, on le palpa, on l'ausculta, on le fit tousser et souffler, parler et crier, on lui fit sortir la langue, on lui rit un thermomètre dans la bouche, on lui scruta l'intérieur des paupières. Il dut s'aligner, marcher, s'arrêter et c'est tcut juste si on ne lui demanda pas des renseignements sur les maladies dont pouvaient avoir été atteints ses ascencants jusques y compris la 7º généra-

Aussi quand M. Laval partit pour 'Amérique, M. Georges Duhamel avait le curire. Pour peu, pensait-il, qu'on se livre sur lui à toutes ces simagrées médicales, ca va faire du vilain.

Mais il paraît que M. Laval n'a été, avant son débarquement, inquiété par quiconque et M. Georges Duhamel se 11vre, depuis, à de cruelles réflexions sur

l'égalité. « Ou c'était utile, déclare-t-il, et pourquoi M. Laval n'a pas satisfait, comme moi-même, à ces ridicules obligations, ou c'était inutile et peurquoi les Américains me les ont-ils imposées ?... » M. Duhamel n'a pas trouvé de réponse

à ce dilemme. - Elle est cependant facile, disait un ami du Président du Conseil. C'est tout simplement qu'il y a aux Etats-Unis une législation spéciale pour les Auver-

Et comme M. Duhamel n'est pas Auvergnat !...

#### Derniers échos des élections.

Pour commencer : un écho tragique. A Brighton a été découvert le corps

inanimé d'un habitant. Auprès de lui un mot expliquait qu'il avait résolu de mettre fin à ses jours. Il exprimait un seul regret : celui de partir sans connaître le résultat des élections. Son départ était-il donc si urgent qu'il ne pût le retarder de ving-quatre heu-

La fille de Lord Sterndale, miss May Pickford qui est, aujourd'hui membre de la Chambre des Communes, donnait une réunion électorale. Un interrupteur se lève soudain et lui dit: - Jeune femme, si j'étais votre mari, je vous em-

poisonnerais A quoi la candidate se borna à répondre : \_ Si vous étiez mon mari, je m'em-

poisonnerais moi-même.

#### Séduisante proposition.

Ce vieux séducteur (68 ans) fait la cour à une jolie jeune fille qui a vingt

ans à peine. L'autre jour il s'est décidé à demander sa main.

- Mademoiselle, lui a-t-il dit, je suis très vieux, vous très jeune... Voulez-vous devenir ma veuve?

# Pourquoi Catherine de Sienne, qui | quième année, la soupirante doit

mourut vierge et martyre, est-elle devenue la patronne des jeunes filles et surtout des vieilles? On manque de précision à cet égard, mais il est à présumer que ce fut parce que la Sainte s'était vouée au célibat et se. Mais pourquoi, de nos jours, diton: « coiffer Sainte Catherine » et fut un érudit et un fureteur, a trouvé cette version qui en vaut bien une

« C'était autrefois l'usage, a-t-il où une jeune fille se mariait de confier à l'une de ses amies le soin d'arranger la coiffure nuptiale, dans 'idée superstitieuse que cet emploi portant toujours bonheur, celle qui le remplissait ne pouvait manquer d'avoir à son tour un époux dans un temps peu éloigné. Or, comme cet usage ne put jamais être observé pour elle puisque la Sainte mourut vierge, on prit coutume de dire par plaisanterie qu'une vieille fille demeurait célibataire afin de coiffer Sainte | par un repas fastueux. Catherine, c'est-à-dire de faire la toilette de noces impossible d'une femme qui ne devait jamais se marier.

Il y a encore une hypothèse moins compliquée, c'est de supposer que la locution se rapporte simplement à la coutume qu'avaient les jeunes filles d'autrefois de couronner de fleurs et d'ornements l'image de la patronne.

Ajoutons qu'en Italie, en Espagne, en Belgique, il existe toujours une très ancienne coutume qui consiste à parer, aux jours de fête, les statues | à l'importance du versement initial. des saints dans les églises. Or, il paraît que durant des siècles on ne choisissait que des jeunes filles d'un certain âge pour poser sur le front de Sainte Catherine la couronne de roses traditionnelle.

Quoi qu'il en soit, celles de notre temps voient venir avec un peu de mélancolie le 25 novembre. Ce jourlà, en effet, sonnera le glas de la ving-cinquième année et rappellera douloureusement, malgré les réjouissances d'usage, qu'elles n'ont pas encore trouvé le mari de leurs rêves. Il sera temps, désormais, si elles ne veulent pas rester pour compte, d'appeler à leur secours les saintes et les saints de leurs litanies :

Sainte Marie, faites que je marie, Saint Augustin, avec un médecin, Saint Lucien, avec un pharmacien, Saint Anatole, avec un maître d'école, Saint Fabien, qu'il ait du bien, Saint Léandre, qu'il soit tendre, Saint Eucler, j'y compte pour cet hiver, Saint Nicolas, ne m'oubliez pas. Amen!

Si l'invocation ne sert à rien ou si elles n'ont pas la foi, elles pourront recourir au moyen suivant qu'un vieil auteur récommande. Nous n'en garantissons d'ailleurs pas plus que lui l'efficacité.

La veille de la Chandeleur qui suit la Sainte Catherine de la vingt-cin-

fessera ensuite, se soumettra au jeûne, puis s'en ira coucher. Mais, à minuit juste, elle devra se réveiller, se lever, allumer une bougie qu'elle tienqu'elle fut persécutée pour cette cau- dra de la main droite, car si elle le faisait avec la main gauche, elle n'obtiendrait que des unions passagères et d'où vient l'expression ? Quitard, qui elle récitera sans arrêter trois ave devant une glace. Alors, si elle est pure et agréable au ciel, elle verra se refléter dans le miroir l'image de son futur époux. Hélas! ce ne sera qu'une écrit, en plusieurs provinces, le jour | image, mais c'est tout de même un commencement. pas dans tous les pays comme dans

aller entendre toutes les messes dites

à la chapelle de la Vierge. Elle se con-

L'ACTUALITÉ

L'attente du mari ne se manifeste le nôtre sous une forme aimable. Dans le Colorado, par exemple, la jeune fille qui n'est pas encore fiancée à dix-huit ans est tenue de jeûner pendant trois jours à l'expiration desquels elle doit manger sans boire un hareng saur, à moins qu'un galant vienne demander sa main. En ce cas, le jeûne est interrompu et remplacé

En Danemark, on est plus pratique; on assure les jeunes filles contre les risques de Sainte-Catherine. Des que l'enfant vient au monde les parents qui le peuvent versent à une compagnie une certaine somme. Si. à trente ans, la bénéficiaire est encore célibataire, elle touche une rente, ce qui est une consolation dans sa solitude. Si, au contraire, elle s'est mariée, elle a touché le jour de la cérémonie une petite dot proportionnée

Dans les siècles passés, certaines reines de France avaient coutume, le jour de Sainte Catherine, de réunir des jeunes filles de condition modeste. On raconte, par exemple, qu'Anne d'Autriche allait fêter la sainte parmi ses filles du Val-de-Grâce. Elle leur portait des gâteaux après avoir caché, au milieu de l'un d'eux, un anneau d'or qui appartenait à celle qui l'avait découvert. Puis on coiffait la statue de la sainte d'un riche bonnet brodé d'or et de pierreries.

A présent, la tradition n'a plus guère cours que d'ans les atéliers parisiens et surtout dans le personnel des grandes maisons de couture. On interrompt le travail à midi, on coiffe les postulantes du bonnet de papierdentelle, on va faire un tour de boulevard, bras dessus, bras dessous, au milieu des badauds amusés puis de retour à la maison, le personnel se réunit dans le grand salon, on offre des gâteaux et des fleurs aux « Catherinettes » et on boit à leur vingtcinq années.

Cela ne fait pas venir le mari désiré, cela ne l'éloigne pas non plus; c'est une tradition aimable à laquelle il faut applaudir parce qu'elle est charmante et que les pratiques aimables du passé deviennent de jour en jour plus rares.

#### Et pourquoi pas?

La scène s'est passée l'autre jour à la

Une de nos spirituelles mondaines, Mme C..., a aperçu une porte au-dessus de laquelle est une plaque portant l'inscription: « Bureau de renseignements ». - C'est vous qui êtes chargé de donner les renseignements à ceux qui viennent vous en demander ? dit-elle à l'em-

ployé. Oui, madame, répond aimablement celui-ci. Bien, fait Mme C..., alors ayez donc l'obligeance de me dire si mon chapeau n'est pas de travers.

Si non e vero. Un prince asiatique, possédant le droit de vie et de mort sur ses sujets, avait été invité à une chasse à Rambouillet. Après la battue, il passa devant le tableau, auprès duquel on avait éten-

Georges Rocher. CONTROL OF THE PROPERTY OF THE

> du un pauvre rabatteur qui avait été blessé par un tireur maladroit. Le prince s'arrêta, regarda l'homme sanguinolent, puis, se retournant vers le président du Conseil, il lui dit, d'un

air navré - Oh! comment! je ne savais pas qu'on les tirait. Il m'en est passé plu-

#### sieurs à portée. Histoire américaine.

Personnages : deux Américains, le mari et la femme.

Sur le Grand Canal, à Venise: Lui. - Où sommes-nous: à Florence ou à Venise?

Elle. - Attendez que je consulte notre programme...

Lui. — Eh! bien? Elle. — Quel jour sommes-nous? Lui. - Mercredi, 23.

Elle. - Alors, nous sommes à Venise.

LE LISEUR

# Chronique du Lot

#### Sur la Conférence d'Armand Praviel

M. Armand Praviel, le conférencier de mardi soir, n'était pas un inconnu pour les habitués des conférences des Amis du Beau vieux Quercy. Il nous vint mardi, comme il nous était venu en décembre dernier, suivi, ou plutôt encadré, de trois jeunes et gracieuses Toulousaines à l'œil noir, attiffées comme l'étaient jadis leurs ménines, aux rives de Garonne. J'ai connu un Praviel drapé dans une cape sombre doublée de soie rouge, qui lui donnait l'air d'un Gil Blas de Santillane qui aurait hérité les caisses d'un oncle conquistador revenu des Nouvelles Indes. On eût dit, moins l'épée, un mousquetaire des lettres. La cape a disparu, quelques cheveux aussi. La vivacité du regard, la souplesse du geste, la pureté et la finesse des traits, la dignité et l'élégance de l'allure sont restées. M. Armand Praviel reste un homme jeune. Il fut au matin des radieuses années distingué par Clémence Isaure. Il a la distinction qui convient à un académicien de l'Hôtel d'Assezat. Poète d'abord, comme beaucoup

d'autres, il est tombé dans la prose. Ecrivain fécond, sa plume court d'un sujet à l'autre : publiciste, il combat pour ses idées; essayiste, sa curiosité s'allume aux choses de l'art et de la littérature ; historien, il écrit en marge des histoires quand il ne les romance pas. Quel plus dramatiques romans d'ailleurs que ces affaires de la Brainvilliers, de Calas, de Fualdès, de la Méduse, de l'infortunée impératrice Charlotte, dont il a fouillé les dossiers et fait revivre les terribles

heures? Tout écrivain par le temps qui court se doit de se faire conférencier. C'est la mode du jour. Il en est, des écrivains, des écrivains de talent, auquel cette mode va comme un fauxcol à une poule. Elle va à M. Armand Praviel comme un gant. Si sa voix n'est pas éclatante, sa parole a élégance et clarté; une clarté d'ailleurs qui ne reste pas sans chaleur quand il le faut. Il sait exciter la curiosité de

l'auditeur et retenir, sans la lasser, son attention. Tout le monde peut être conférencier, c'est pour cela sans doute qu'il y en a tant d'ennuyeux. M. Armand Praviel captive et retient. Pourtant, mardi soir, il commença par nous prévenir qu'il serait ennuyeux. Inutile de dire qu'il s'est bien

gardé de mettre sa menace à exécution. Ennuveux certes, il aurait pu l'être s'il avait songé à traiter son sujet d'une manière purement didactique. Il s'en est bien gardé. Mais il se devait à lui-même, prêtre de la religion izaurienne, de parer à toute hérésie touchant un article de sa foi. C'est par scrupule et conscience professionnelle qu'il tenait à préciser le sens que les troubadours donnaient à ces termes, dont ils se faisaient les propriétaires de Gaie science ou Gay savoir et Amour. C'était s'attarder au limage des définitions. Sur ce récif de pointes la langue glissa sans heurt ni dommage. Il nous fit avaler les définitions de la meilleure grâce du monde. La pilule passée on se trouva frais et dispos à suivre le berger par les sentiers où sa fantaisie nous conduirait. Ce fut, aussi diverse qu'agréable, une promenade au jardin de Clémence. Ce n'est pas perdre le temps, avant de se mettre en voyage, que de consa-crer quelques minutes à consulter l'Indicateur.

Donc, me dira-t-on, M. Armand Praviel a défini le Gay savoir, d'abord, puis l'Amour. Résumant toutes les dissertations pouvez-vous, en deux mots, nous dire le sens précis de ces deux expressions?

Pour l'Amour se sera vite fait. Dabord, je ne le cache pas, il me paraît oiseux de chercher la définition d'une chose sur le sens de laquelle tout le monde est fixé. Il est même des choses qu'on comprend mieux quand on ne les explique pas. C'est dans cette catégorie de vocables que je range le mot « Amour ».

Il y a dans l'Assommoir de Zola une phrase dont je ne peux ici, de mémoire, rapporter le texte, mais qui est péremptoire. Cherchez-la, vous l'y

D'ailleurs le conférencier lui-même a fourni l'argument justifiant le danger de ridicule que court celui qui veut s'instruire à ce sujet ou qui est curieux de savoir ce qu'en pensent les autres. Tel ce professeur qui, au cours de je ne sais quel examen, crut spirituel de demander à une jeune candidate: qu'est-ce que l'Amour? -L'amour ? monsieur, répondit, malicieusement ingénue la jeune fille, - l'Amour, c'est un fleuve de la Chine. — L'examinateur marqua-t-il

un zéro?

Il en est autrement de Gay-Savoir. Le mot demandait certes une explication. Mais il m'est difficile de vous donner une réponse nette et tintante, une réponse en médaille. A l'analyse de la thèse très séduisante où s'est jouée la fantaisie du conférencier il m'a paru que ces troubadours s'attardaient fort à de subtiles controverses. Je me les représentais plus prompts à l'attaque et plus impatients à brandir leurs trophées. Au fond, ne sont-ils pas sinon les frères du moins les cousins de ces abstracteurs de quintessen.

ce qu'a connus Rabelais. Est-il bien certain qu'ils aient bien su eux-mêmes ce qu'ils entendaient par Gay-Savoir ? S'iis avaient le cœur chaud, un peu de cette vapeur leur montait à la tête d'où cette penséee nuageuse et aussi si singulièrement compliquée. Jugez un peu: Le troubadour se mettait d'abord en servage. Il dedevenait le chevalier servant, l'homme lige de la dame de ses pensées. A ce métier trois conditions étaient requises : discrétion, patience et résignation.

Discrets, ils n'ont jamais manqué de l'être les troubadours. Dans leurs poèmes vous ne trouverez jamais le nom de celle qui était l'objet de leur culte. Ils créent un nom à la dame de leurs pensées. Vous cherchez vainement dans les cantilènes de Bernard de Ventadour le nom d'Eléonore d'Aquitaine. Et Dieu sait si elle en a eu des aventures, celle-là! La discré-tion d'ailleurs pour les troubadours n'était pas chez eux qu'une vertu, c'était aussi élémentaire prudence. Ne s'attachaient-ils pas toujours à des femmes mariées? Or, il était des maris moins patients que ceux de la nôtre Eléonore. Tel ce sire de Vergy qui fit tuer le rimeur qui contait fleurette à la sienne, fit embrocher et rôtir le cœur et le fit servir à table à la dame. Tout n'était pas rose dans le métier de troubadour. Il était des heures tristes pour ce chevalier du

Gay-Savoir. Mais au demeurant ils sont rares les incidents tragiques dans l'histoire amoureuse des troubadours. Ils risquaient plutôt de se consumer de langueur que de périr de mâle mort,

C'est que la patience exigée du chevalier servant n'avait pas de limite. C'est le métier de l'âne d'être patient, dit un dicton populaire. Il en crève parfois, tel l'ane de Mathurin. Le troubadour devait pousser la patience jusqu'au sacrifice de lui-même. Or à ce jeu, si la dame se dérobait sans cesse aux étreintes des bras tournés vers elle, le troubadour qui lui restait fidèle, continuait de l'aimer. Son amour, loin de s'éteindre, s'exaltait. N'est-ce pas Musset qui a remarqué

- humainement parlant - que l'amour de sa nature vit d'inanition et meurt de nourriture. Chez le troubadour à qui la dame continuait à tenir haute la dragée, cet amour, qui le consumait, se spiritualisait. La dame de pensée qui avait rempli jusqu'à l'obsession le cerveau du pauvre troubadour, tout en attisant la flamme de son cœur finissait par se perdre et se fondre dans les mirages de son imagination. Son amour devenait mystique. Peu à peu la femme perdait de son charme terrestre, de sa séduction païenne. A la fin le chevalier se réveillait à genoux au pied de la reine des Anges.

Mais, me direz-vous, tous nos troubadours, ces soi-disant maîtres du Gay-Savoir n'étaient que les chevaliers de la Triste Figure?

Erreur! s'écrie M. Armand Praviel, Erreur! ils ne pleuraient pas, ils

chantaient. Je vous donnerai l'explication du conférencier au prochain numéro. Quand je vous le disais, en commencant, que ces compagnons du Gay-Savoir étaient des types compliqués Je reprendrai mon papier pour une autre raison. Vous pensez bien que je n'ai pas oublié ces dames de Toulouse. Que dirait Juliette Dissel si je la laissais tomber?

J. MALRIEU.

PENDANT VINGT ANS Journellement Faire un service parfait : Voilà ce que seule est capable de réaliser l'Orfèvrerie CHRISTOFLE

dont la charge d'argent vient encore d'être augmentée QUINZAINE D'EXPOSITION



M. Cornand, chef de bataillon en retraite du 16° tirailleurs sénégalais est affecté au centre de mobilisation coloniale d'infanterie n° 159.

M. le lieutenant Esquilat, rapatrié d'Afrique occidentale française, est affecté au 16° tirailleurs sénégalais.

Ecole d'Agriculture d'hiver de Cahors Huit élèves ont été admis, en qualité d'élèves de première année, le 16 novembre 1931.

Ce sont : MM. Amouroux de Saint-Daunès; Bergon, de Villesèque; Delmas, de Payrac ; Landes, de St-Jean-Lespinasse ; Lavadou, d'Anglars-Nozac; Méric, de Castelnau-Montratier; Rouquié, de Floressas; Sirieys, de Mayrinhac-Lentour.

Recette buraliste

M. Dablin est nommé receveur buraliste de 2º classe à Castelnau-Montratier. M. Filhol est nommé à Parnac.

Enregistrement

Mlle Mouriol, dame employée stagiaire au bureau de l'enregistrement à Luzech, est nommée dame employée titulaire (bureau des successions) à Villeneuve-St-Georges (Seine-et-Oise).

# La formation de la classe

Le Journal Officiel a publié un arrêté du ministre de la Guerre ayant trait à la formation de la deuxième fraction de la classe 1931 et de la première fraction de la classe 1932.

Aux termes des dispositions que contient l'arrêté, les maires doivent procéder immédiatement au recensement des jeunes gens nés ou domiciliés dans leur commune qui ont atteint ou atteindront l'âge de 20 ans révolus entre le 1er juin 1931 et le 31 mai 1932. Le premier tableau de recensement comprend:

Les jeunes gens nés du 1er juin au 31 décembre 1911, y compris ceux visés à l'article 12 (2e et 3e alinéas) de la loi du 31 mars 1928; les jeunes gens nés du 1er juin au 31 décembre 1910 visés par l'article 12 (1er alinéa) de la loi ; les jeunes gens visés par l'article 13 de la loi qui seront devenus Français par voie de naturalisation, réintégration ou déclaration depuis le 1er février 1931 ou qui le deviendront avant le 1er février 1932; les omis des classes précédentes.

Le second tableau comprend d'autre

Les jeunes gens nés du 1er janvier au 31 mai 1912, y compris ceux visés à l'article 12 (2° et 3° alinéas) de la loi du 31 mars 1928 ; les jeunes gens nés du 1er janvier au 31 mai 1911 visés par l'article 12 (1er alinéa) de la loi.

La session ordinaire des conseils La date d'ouverture de la session ordinaire des conseils de révision de la 2º fraction de la classe de 1931 et de la première fraction de la classe de 1932 est fixée : au 1er mars 1932 pour le département de la Seine, au 15 mars 1932 pour le reste du territoire.

La séance de clôture aura lieu le 5

Seront également convoqués devant les conseils de révision les ajournés des classes 1929, 1930 et 1931. Les ajournés de la classe 1929 seront déclarés aptes au service armé ou auxiliaire ou définitivement exemptés. Les ajournés de la classe 1930 et 1931 seront, suivant le cas, déclarés aptes au service armé ou auxiliaire, ajournés de nouveau, ou définitivement exemptés. Quant aux sursis d'incorporation, ils seront accordés au cours des séances de la session ordinaire des conseils de révision.

JEUDI 26, soirée, SAMEDI 28, soirée et DIMANCHE 29 (Matinée et Soirée) UN PROGRAMME DE CHOIX EN PREMIERE PARTIE CTUALITÉS PARLANTES, Fox Movie

MAGAZINE, Fox Movietone, attractions. RELATIONS DE VACANCES, Comédie dramatique sonore. EN SECONDE PARTIE

LE JOKER

avec Marie Bell, Sociétaire de la Comé-die Française, Albert Préjean, André Roanne, Marthe Sarbel et Pierre Juve-

La semaine prochaine, le triomphe de

# JEAN DE LA LUNE PALAIS des FETES

JEUDI 26, SAMEDI 28 DIMANCHE 29 NOVEMBRE SEMAINE DE GRAND GALA PREMIERE PARTIE ACTUALITÉS PATHÉ, sonores et par-

Le secret du lac de Némi Grand documentaire parlé

DEUXIEME PARTIE ATLANTIS

Le chef-d'œuvre de E.-A. Dupont Un drame de la mer

Grand film parlant français avec Desjardins (de la Comédie Fran-çaise), Constant Rémy, Marcel Vibert, Belières, Escoffiier, Burgères, J. Dupray; Mmes Kerwich, Alice Field, Hélène 

Violent incendie

Le Parquet a été informé qu'un violent incendie a éclaté dans la nuit de samedi au hameau de Lavercantière.

Le fournil, un hangar et la grange appartenant à M. Louis Cassan, propriétaire à Lavercantière, ont été la proie des flammes.

La gendarmerie de Salviac s'est transportée sur les lieux et une enquête a été ouverte : il est certain d'ores et déjà que l'incendie a été provoqué par une cause accidentelle. Le fournil avec le moteur, le pétrin 30 balles de farine, un camion Renault, 3 tonnes étagés de noix, 2.000 fagots ont été la proie des filammes. Malgré le secours de la population, rien n'a pu être sauvé.

L'eau ne faisait pas défaut, mais le matériel d'incendie est inexistant dans nos campagnes.

Les pertes s'élèvent à plus de cent mille francs et sont couvertes seulement par une assurance de 60.000 fr.

Trouvailles Il a été trouvé un billet de banque par M. Ricard; 2 billets de banque par M. Croissant; une petite somme, par M. Delvert; des billets de banque, par M. Iches; un tricot d'enfant, par M. Garcia.

# CAHORS

## PRIX DE LA VIANDE

Une baisse importante a été consentie. Il s'agit maintenant de la faire

Les justes réclamations du public, dont nous nous sommes faits l'interprête, finiront tout de même par briser la résistance des détaillants. Déjà, l'indignation grondait chez les agriculteurs furieux de se voir rançonnés des deux côtés, comme vendeurs et comme consommateurs. Sur les marchés, bouchers et charcutiers leur enlèvent le bétail pour rien et dans leurs magasins ils leur revendent la viande aussi cher qu'autrefois. Contre ce scandale d'une baisse générale que quelques détaillants avaient la prétention d'accaparer à leur seul profit, la Chambre d'Agriculture aurait eu ,sans doute, quelque chose à dire et quelques mesures proposer.

Nous espérons et souhaitons qu'onne soit pas obligé d'en venir là. Comme nous l'avons annoncé une commission s'est réunie à la Préfecture. A la suite de sa réunion, M. le Préfet a adressé à M. le Maire de Cahors la lettre suivante:

Cahors, le 25 novembre 1931,

« Le Préfet du Lot, « à M. le maire de Cahors,

« Une Commission consultative composée de MM. Salanié, adjoint au Maire de Cahors, Réssiguier, ancien boucher, Laplaze, marchand de bestiaux, membre de la Chambre d'agriculture, Rouges, propriétaire-éleveur à Montlauzun, Passerieux, propriétaire-éleveur à Labastide-Marnhac, Cros, vétérinaire départemental, s'est réunie à la Préfecture, pour examiner dans quelle proportion il conviendrait de diminuer le prix actuel de la viande de boucherie afin de l'adapter aux conditions de la vente du bétail sur nos marchés.

« La conclusion à laquelle ses membres se sont arrêtés à l'unanimité est qu'une nouvelle baisse doit suivre celle que notre commun accord a pu, par simple persuasion, obtenir de la boucherie locale, le 24 octobre dernier, entraînant une réduction très sensible au kilog sur les diverses catégories.

« Ne pouvant formuler en l'espèce que des suggestions dont il vous appartiendra de vous inspirer, la Commission nantie d'une documentation très précise et très complète estime que le cours d'achat du bétail laisse à la boucherie une marge de bénéfice suffisante pour réduire encore dans les proportions suivantes sur le tarif du 24 octobre, les prix par catégories de viande:

Bœuf, 2 fr. par kilo. Veau, 3 fr. par kilo.

« Les cours actuels en ce qui concerne le mouton, ont paru raisonna-

« Je vous demande de vouloir bien examiner avec toute l'attention qu'elles méritent les conclusions auxquelles s'est arrêtée la Commission et je ne doute pas qu'elles ne vous fournissent les moyens d'agir sur les détaillants locaux pour obtenir une nouvelle réduction correspondante aux chiffres indiqués.

« Je suis convaincu qu'il vous suf-fira pour atteindre ce résultat de recourir une fois de plus à la persua-

« Votre accord gagnerait d'ailleurs à être enregistré sous forme d'un arrêté semblable à celui qu'a pris, à la date du 5 novembre, M. le Maire de Brive.

« Mais au cas fort improbable où les bouchers se déroberaient à une entente, il vous appartiendrait de faire application des droits que vous confère l'article 30, titre 1°, de la loi du 19 juillet 1791 et de procéder à une taxation d'office de la viande comme n'ont pas hésité à le faire certains de vos collègues, en particulier, M. le Maire de Rodez, par arrêté du 13 novembre. »

Le Préfet, Paul BERT.

Ce document appelle quelques remarques et précisions hâtives, mais immédiatement nécessaires, et que nous aurons sans doute à compléter. D'abord, il est bien entendu que

cette baisse s'ajoute à celle qu'avait consentie le tarif du 24 octobre. Celui-ci portait une réduction, par kilog, de 4 fr. sur le bœuf, de 4 fr. sur le veau, de 4 fr. sur le mouton, de 3 fr. sur l'agneau. — A partir de maintenant, la réduction totale doit donc être, par kilog, de 6 fr. sur le bœuf, de 7 fr. sur le veau, de 4 fr. sur le mouton et de 3 fr. sur l'agneau.

Pour être réelle et effective peu importe que cette baisse soit fixée par un accord amiable entre la municipalité et les détaillants ou par une taxe imposée d'office. Mais il faut que le tarif soit sanctionné par un arrêté municipal.

Sinon, les détaillants pourront continuer de le violer impunément, puisqu'il n'aura aucune force légale. Au contraire toute violation d'un tarif fixé par arrêté municipal devient une contravention qui peut être cons-

tatée et punie. Enfin, pour rendre facile aux con-sommateurs le choix et l'achat de la marchandise, pourquoi ne fait-on pas à Cahors ce qui se fait partout ailleurs où sur l'étal des bouchers les morceaux, découpés d'avance,

Fédération générale des fonctionnaires

Nous rappelons que c'est le dimanche 29 courant, à 14 h. 30, au Théâtre municipal de Cahors, qu'aura lieu la Conférence de Lacoste de la F. G. F. sur « La Crise actuelle et le Syndica-

Le bureau de la S. D. du Lot.

Amicale Aveyronnaise de Cahors

Nous croyons savoir que la grande cantatrice, Emma Calvé, célébrée dans les deux mondes, viendra prochainement sous les auspices de l'Amicale Aveyronnaise donner un concert à Cahors; après s'être faite entendre dans un certain nombre de villes du département de l'Aveyron, où ses compatriotes ont été heureux de fêter son cinquantenaire artistique.

Elle sera accompagnée du célèbre Galy, si apprécié dans son répertoire en langue occitane.

Le programme de cette soirée paraîtra prochainement.

Déraillement

Le train de Libos arrivant dans la journée à Cahors, a déraillé près de a gare de Mercuès. Il n'y a eu aucun accident de personnes. Le transbordement des voyageurs a été fait de la façon la plus normale. Il n'y a eu qu'un peu de retard pour l'arrivée à

#### Classes 1888-1889

Cahors.

Les camarades des classes 1888-1889 sont invités à assister à une réunion qui aura lieu le samedi 28 novembre, à 9 h. (café de Bordeaux).

#### Organisation du banquet annuel. Classe 1886

Nous rappelons que les camarades de la classe, 1886 désireux d'assister au banquet qui aura lieu le 6 décembre, sont priés de faire parvenir leur adhésion à M. Berbier, 10, rue du Portail Alban, Cahors, avant le 30 novembre.

#### Le mauvais lait

Le service des fraudes a dressé contravention à une laitière d'Issendolus qui ne vendait son lait qu'additionné de 25 0/0 d'eau et à une laitière de Gramat qui baptisait son lait dans une proportion de 15 à 30 0/0.

#### Rupture d'attache

Deux de nos compatriotes, revenant de la foire de Gramat étaient installés sur la remorque d'un camion où avaient été également placés quatre veaux. En cours de route, le crochet d'attache se rompit et nos deux compatriotes et les veaux roulèrent sur la route. Humains et bêtes n'eurent aucun mal.

Plainte a été portée par Mme F..., épicière à Creysse pour vol. Un malfaiteur a pénétré chez elle, a ouvert le tiroir-caisse et s'est emparé d'une somme de 100 francs environ. Mme F... constata que le malfai-

avait pris des sandales et des boîtes de chocolat.

Une enquête a été ordonnée.

### Pour se chauffer

L'Arabe Abd-el-Kader Mohamed ben Amara, manœuvre, de Gramat, craint le froid et il aime bien que sa chambre soit chauffée.

Il se rendit dans un chantier voisin et se munit de planches qu'il fit brûler dans la cheminée. Mais cela ne faisait pas l'affaire du marchand de planches. Abd-el-Kader fut pincé et procès-verbal a été dressé par la gendarmerie contre lui.

Incendie Le Parquet a été informé qu'un incendie avait éclaté dans l'immeuble appartenant à M. Hermet, propriétaire au Bourg.

Malgré le concours des voisins qui firent tous les efforts pour circonscrire l'incendie, grange et immeuble fu-

rent détruits. Les pertes sont élevées et ne sont pas entièrement couvertes par l'assu-

On ignore les causes du sinistre.

Des épis de seigle fleuris

La douce température dont nous profitons a provoqué, dans certaine partie de notre région des faits qui, au point de vue agricole, sont plutôt rares. C'est ainsi que, dans la propriété de M. Brouat, près Salviac, on peut voir un champ de seigle avec développement d'épis fleuris comme aux premiers jours de juin.

Dans la propriété de M. Delcros, à Pech-Fourques (commune de Salviac) il existe un champ de pois pointus parvenus à maturité.

#### Accident M. Couzinou, manœuvre sur les

chantiers de l'entreprise Le Guillou

s'est blessé à la main gauche avec un

fil de fer rouillé. 10 jours de repos. Eaux et forêts Par arrêté en date du 20 novembre 1931, M. Peignault, sergent-chef en activité au 16° tirailleurs sénégalais à Cahors, est nommé garde-forestier

#### auxiliaire au poste de Sainte-Mère

Transport de justice Mercredi le Parquet de Cahors s'est transporté à Payrac pour procéder à une enquête au sujet d'un incendie qui a détruit l'immeuble appartenant à M. Cauvel. On croit que l'incendie serait dû à la malveillance.

sont marqués d'étiquettes bien visibles portant désignation et prix ?... A ces quelques observations, ajoutons une simple question. Pourquoi la viande de porc n'est-elle pas comprise dans les mesures prévues

Nous supposons qu'elle fera l'objet

d'une tarification spéciale.

#### Les Sports **AVIRON CADURCIEN**

Bravo l'arbitre !... Bravo Toulouse !.. Bravo Toulouse !... Vive l'arbitre !...

Très bien Cahors !.. Voilà ce que j'ai entendu, pendant 1 h. 30, au coin ouest des tribunes du Stade Lucien-Desprat, dimanche dernier dans l'après-midi. Et, ma foi, j'en ai été agréablement surpris. Ceci me prouve que le rugby n'est pas mort à Cahors. Il v a été un peu en sommeil pendant quelque temps. Je constate avec joie qu'il a un réveil bruyant, plein de vie, signe d'une excellente santé.

Je ne vous cache pas que je craignais une syncope, après le coup de massue asséné sur la sportivité cadurcienne par ce match décevant qui eut nom Maengo-Cahors et duquel on ne peut pas

détacher le nom de Lapoujade A ce sujet, et tout de suite, M. Lemonsu, permettez à ma plume de reproduire bien faiblement la satisfaction que yous avez procurée au public de Cahors par votre splendide arbitrage.

le passé, quand ce dernier est une cause de déception susceptible d'annihiler les bonnes volontés. Revenons à ce match qui a enthou-

Ah! si... mais ne revenons pas sur

siasmé un bon millier de spectateurs, heureux de voir enfin le rugby comme on le jouait à la première heure. Toulouse a gagné. Il devait même ga-gner dayantage. C'est l'impression de tous, du Comité et de moi-même, et cette

unité de vue nous décerne en bloc un

brevet de compétence. Mais moi, je n'aime pas être toujours d'accord avec « le Comité », c'est peutêtre que j'ai mauvais caractère, mais tant pis. Et puis un « Moustique » ça été créé pour embêter le monde. Donc, je me demande pourquoi le Comité a modifié ses lignes arrières. Je ne regrette pas la rentrée de Ferrand. Mais pourquoi manquait-il un centre qui aurait permis de laisser Delmas à sa vraie place à l'ouverture? Je l'ai aperçu ce centre, qui ne me connaît pas, et j'ai écouté beaucoup de personnes: « Pourquoi ne joue-t-il pas ? » Certaines ont dit : « Il est blessé ». D'autres, oh! bien peu — ce doit-être celles qui sont dans les secrets des dieux - ont dit:

« Le Comité a voulu sanctionner un geste d'indiscipline sportive. » Je devine lequel. Devant cette raison je m'incline, car il faut de la discipline dans une équipe. Mais, si ma modeste intervention peut faire quelque chose, je demande au Comité, et je suis en cela de l'avis de beaucoup de supporters, de sermonner ce centre, de lui refaire ensuite confiance, de le réintégrer à sa place pour que nos lignes arrières reprennent le mordant qu'elles n'avaient plus, dimanche, au moment d'attaquer. Par exemple, pour mettre les choses au point, je m'engage à ne plus plaider la cause de « ce centre », s'il commet-tait une nouvelle infraction à la disci-pline sportive.

« Le Moustique ».

#### Les Amis du Rugby

En vue du match de dimanche à Toulouse, où l'Aviron doit se mesurer avec le Gallia, les supporters ont décidé de suivre l'équipe dans ce déplacement. Départ à 11 h. 15 devant le Café de aux. Helour a 7 neure du voyage avantageuses. Se faire inscrire au siège (Café de Bordeaux), chez M. Ludo et chez M. Sarrazin. Les inscriptions sont reçues jusqu'à samedi 14 heures.

La Commission des déplacements.

#### Les Jeunes Cadourques

Football. - En championnat de la Haute-Auvergne les Jeunes Cadourques (1) battent Figeac (1) par 5 buts à 1. Partie très disputée et intéressante. L'équipe cadurcienne a montré une bonne cohésion et s'est rachetée de son match contre les Aiglons de Brive. A Figeac, équipe rapide commandée par un capitaine de classe, le goal pour ses débuts fit bonne impression. Dimanche les Jeunes Cadourques recevront sur leur terrain de St-Ambroise l'excellente équipe des Ecureuils Gramatois.

Basket-ball. - En match amical les J. C. battent Luzech par 36 à 8; 15 paniers 6 lancers à 2 paniers 4 lancers, A la mi-temps les J. C. menaient par 18 à 1. A Luzech, un remplaçant tient la place d'un avant. A Cahors, le centre fait défaut et est remplacé par un équipier second. Luzech eut constamment le ballon dans les remises en jeu et les J. C. ne purent marquer que sur contre-attaque. A Cahors l'absence du centre se fit sentir et le jeu fut un peu lent, néan-moins, les J. C. réussirent de jolis pa-

Luzech présenta une équipe assez homogène bien menée par un avant et qui promet. La partie fut des plus courtoises et de l'avis général plaisante à voir. Dimanche les équipes 2 et 3 des J. C. se rendront à Souillac rencontrer les équipes 1 et 2 de l'A. G. S. M.

A PUY-L'EVEQUE. Football. - En deplacement à Montauban, dimanche 22, «L'Union Sportive Puylévêquoise » bat « l'Union Sportive Montalbanaise » par cinq buts à quatre. Partie des plus instructives pour nos bleus et or qui se mesurèrent là avec un adversaire de réelle valeur, et dont le jeu rapide et très scientique est des plus intéressant à suivre.

Montauban nous présente en effet une équipe de 10 joueurs dont la moitié appartenait à la première de l'U. S. M., et dont tous les éléments étaient parfaitement entraînés et bien en forme. Puyl'Evêque était privé de son Capitaine Calméjane et de Mauriol Louis qui avaient dû être remplaces par des jeu-

Dès le début la partie s'engage avec un brio endiablé de part et d'autre et ce sera ainsi durant les 90 minutes où attaques et contre-attaques se succèdent ne laissant ni aux uns ni aux autres, le

temps de dominer l'adversaire, Puy-l'Evêque ouvre le score par un premier but suivi d'un deuxième quelques minutes après. Mais Montauban redouble de vitesse et arrive à égaliser marquant même son avance par un troi-

A la reprise Puy-l'Evêque réussit à égaliser de nouveau. Montauban fait de même et enfin le cinquième but est marqué par les nôtres et c'est la victoire car la fin est sifflée. Victoire qui n'aurait probablement pas eu lieu si Montauban r'avait pas été privé de son onzième joueur. Il n'en est pas moins vrai que

notre équipe produisit une excellente commissionnaires en fruits aux halimpression et que cette belle partie amicale leur sera un précieux entraînement pour les prochaînes rencontres du Championnat du Lot.

Dimanche, à Côte-Guiral l'U. S. P. recevra en match amical le Onze de la La Fraternelle des Junies. Coup d'envoi à 14 h. 45.

A FIGEAC.

Championnat d'Auvergne (2º série). Le Groupe sportif figeacois bat le Stade mauriacois par 23 points (3 essais, 4 buts) à 5 points (1 essai, 1 but).

Le match de championnat opposant à Londieu, Mauriac à Figeac avait attiré au coquet Stade, une foule assez nembreuse.

Dès la mise en jeu, deux coups francs en bonne position sont essayés sans succès par les deux compétiteurs. Mauriac manque de peu un essai. C'est au tour de Figeac à se montrer dangereux. Une attaque locale se développe et l'ailier gauche du Groupe déborde et marque. But réussi.

Figeac, maître du ballon en mêlée, attaque sans cesse. Mauriac par la taille de ses avants s'assure la balle à la touche, mais ne parvient pas à dégager son camp. Une offensive blanche bien déclanchée du côté fermé donnera à l'ailier droit l'occasion de marquer en mauvaise position un essai, compliqué toutefois, de but.

Au repos, Figeac mène par 10 à zéro. On remet en jeu. Mauriac se voit acculé dans ses buts et peu après la reprise, le Groupe marque en coin son troisième essai

Mauriac tente un effort, mais Figeac domine. La fin est sifflée. Le G. S. F. bat le Stade Mauriacois par 23 points (3 essais, 4 buts) à 5 points (1 essai, 1 but). A TERROU.

Match de victoire. — Le dimanche, 22 nombre, la 2º équipe de l'Union sportive de Terrou a battu l'équipe de Banne sur le terrain de celle-ci par 18 à 4. L'arbitrage très précis a été assuré par Georges Lafage, capitaine de l'équipe 1<sup>re</sup> de l'U. S. T. Nos félicitations à Terrou. \*

#### Arrondissement de Cahors

Belfort-du-Quercy

Accident. - Mardi dernier, un jeune homme de Sept-Fonds se rendait en moto à la foire de Lalbenque. Arrivé à quelques kilomètres de Belfort, dans la côte de l'Eouré, ne pouvant maîtriser sa machine il alla se jeter dans l'auto de M. Grimal qui rentrait de la foire.

Projeté violemment sur la route, le jeune homme se releva avec quelques contusions heureusement sans gravité. La moto est en mauvais état.

Déclarations de vendanges. - Résultat des déclarations reçues à la mairie. Superficie: 152 hectares; Déclarants: 160; Hectolitres de vin déclarés : 4.832. — B.

Triage et emballage de la pêche. -La réunion organisée par la Companie d'Orléans, en collaboration avec les services agricoles du département, pour des démonstrations de triage et d'emballage de la pêche, a eu lieu le dimanche 22 novembre, en présence

d'un auditoire nombreux. Pouyade, président du Syndicat, étant absent, M. Doumerg, secrétaire

a présidé la séance. En quelques paroles, M. Doumerg nous précisa l'intérêt des causeries qui allaient être faites et nous présenta les conférenciers, qui se succédèrent tout à tour.

MM. Groma, professeur d'agriculure ; Michel et Gauvin, l'un président et l'autre vice-président des Chambies syndicales des mandataires et

les de Paris. Ces derniers exposèrent aux producteurs les conditions essentielles à observer dans la cueillette, le triage, l'emballage et la présentation de nos fruits à la vente. Tous les enseignements utiles furent donnés pour que la pêche de la vallée du Lot ait une place bien marquée sur les marchés et afin de limiter l'influence grandissante des importations étrangères, notamment celles de l'Espagne et de l'Italie. Les conférenciers nous montrèrent par des fruits factices dans des emballages les différentes présentations des fruits à la vente adoptées par le comité de stan-

dardisation. M. Moreau, le distingué représentant de la Compagnie d'Orléans, nous souligna l'intérêt qui s'attache à adoption des méthodes et des conseils donnés par MM. Michel et Cau-

Après avoir félicité le Syndicat fruitier de Luzech d'avoir compris toute la nécessité de se grouper et engager

tous les producteurs à le faire, il dit : « Si la fin de nos démonstrations a été réservée chez vous, c'est parce que nous voulons que Luzech soit le fleuron de la culture de la pêche dans la vallée du Lot, car ici, nous avons trouvé une collaboration très active en la personne de MM. Pouyade, Doumerg et Emile Ros, les dirigeants de ce Syndicat. »

M. Doumerg, au nom de tous, félicita les conférenciers et remercia la Compagnie d'Orléans et les services agricoles du Lot.

Puy-l'Evêque

Football. — Lire à la rubrique « Les

Conseil municipal. — Les conseillers municipaux de Floressas se sont réunis à la mairie dimanche 22 novembre à huit heures du matin sous la présidence du maire. Huit conseillers sont présents.

A l'ouverture de la séance, M. Loussert, adjoint, adresse en d'excellents termes, ses plus vives félicitations et ses compliments, à M. Brugalières, maire, qui vient d'être décoré de la Légion d'honneur.. Il lui exprime la joie que les membres du Conseil municipal ont ressentie en apprenant la haute distinction qui vient de lui être décernée.

M. Brousse tient à joindre personnellement ses félicitations à celles de l'adjoint.

M. Brugalières, en termes émus, remercie ses collègues dont les compliments l'ont, dit-il extrêmement

Le Conseil municipal dresse ensuite la liste des répartiteurs pour 1932; liste qui comprend 12 propriétaires de la commune et 8 propriétaires des communes voisines.

M. Vessié Jean fera partie de la Commission chargée de dresser les listes électorales en 1932 et MM. Bessières et Laur jugeront les réclama-

Diverses réparations sont décidées à l'école de garcons.

La séance est levée à 9 h. 30. \*

### Arrondissement de Figeac

Figeac

Championnat. - Voir à la rubrique les Sports ».

#### Cajaro

Remise de médaille militaire. M. Dufort, chef de brigade de gendarmerie à Cajarc, a remis la médaille

militaire à M. Lavaysse, ancien combattant, qui pendant la guerre a recu deux blessures et a été l'objet de deux

Nos félicitations à M. Lavaysse. St-Jean-de-Laur

Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni le dimanche 29 novembre, sous la présidence de M. Gaillard, maire.

Une somme de 5.000 francs étant allouée à notre commune pour la réfection de nos chemins ruraux, il est décidé que les travaux seront effectués au cours de l'hiver, sous la direction d'un conseiller municipal. M. le maire donne à chacun des conseillers un lot de chemins avec mission d'y diriger et d'y faire effectuer les travaux nécessaires. Tous les usagers des chemins sont invités à participer aux travaux qui les intéressent particulièrement. Il est décidé de donner 15 francs par journée d'homme et 30 francs par journée de voiture.

Incendie. — Un incendie a détruit la semaine dernière, la maison et la grange des époux Hermet-Suquet. Les dégâts matériels sont importants.

Départ. - Le jeune ménage Charles Garibal, a quitté Rudelle pour Reyrevignes où il exploitera une pro-

Armistice. — Le 13° anniversaire de l'armistice a été dignement fêté à Rudelle. Les anciens combattants, arrès avoir assisté à un service religieux, ont le 15 novembre joyeusement banqueté à l'Hôtel Leymarie

#### Terrou

Cinéma. — Cet hiver les séances gratuites de cinéma ont repris sous la direction de M. Lescole, instituteur. La première a eu lieu le dimanche, 22 novembre, devant une affluence nombreuse. Les films, très instructifs ont beaucoup intéressé les specta-

Pendant l'entr'acte une quête a été faite en vue de la prochaîne séance où Lescole nous a promis d'avoir des films encore plus passionnants.

Nous félicitons notre organisateur qui instruit et divertit avec goût notre commune.

Préparation militaire. - Les jeunes gens de Terrou et des environs désirant se préparer au brevet d'aptitude militaire pour devancement d'appel sont priés de se faire inscrire au plus tôt au siège social de l'Union sportive de Terrou. Le moniteur commencera les cours le samedi 5 décembre à 9 heures.

Match de victoire. — Lire à la rubrique « Les Sports ».

#### \* Arrondissement de Gourdon

#### Soulomes

Nécrologie. - Mardi, 24 novembre, on eu lieu les obsèques de Basile Escapoulade, de Nonayrols, décédé à l'âge de 73 ans après une longue et douloureuse maladie. Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

Hymen. - Samedi 28 novembre aura lieu le mariage de M. Marcouly Jean, cultivateur à Soulomès, avec Mlle Noélie Cambou, de Caniac, Nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux.

Au concours agricole du canton de Lubastide-Murat. — Nous avons la satisfaction d'annoncer que notre

sympathique conseiller municipal, M. I suivante comprend également le mois Delpech, sur les trois exposants, a rapporté le 1er prix de taureaux de race limousine, avec médaille de bronze. M. Ferrié, le 2°, M. Gras, le 3°.

Double récolte. — Une chose assez are vient de se produire dans le jardin potager de M. Ferrié, ils ont eu la satisfaction de récolter deux fois sur e même terrain dans le courant de la nême année deux récoltes de fêves.

#### CHEZ NOS VOISINS

Un crime à Villefranche-de-Rouergue Mardi, le nommé Henri Faydou,

âgé de 64 ans, cultivateur à Cantaloube près de Villefranche-de-Rouergue, a été trouvé mort sur la route du Mauron, à 2 kilomètres environ de Villefranche. L'autopsie, pratiquée par le docteur Magne, a révélé que la victime avait reçu un coup de fusil chargé à chevrotines, dont une a été rouvée dans le creveau. La mort a été instantanée.

Le vol paraît être le mobile du crime attendu que Faydou avait vendu la veille, à la foire de Villefranche, une mule 1.000 francs et un sac de fruits 80 francs, et que cette somme

L'enquête est menée par la gen-

ASSURANCES SOCIALES

#### 

Le Service Départemental est constamment saisi de demandes de renseignements sur les modifications apportées par la loi du 18 juillet 1931 et du décret du 22 septembre dernier, à l'échange et au renouvellement des cartes et feuillets d'assurances so-

ciales Il croit utile de porter à nouveau ces indications à la connaissance des salariés et de leurs employeurs pour éviter des erreurs qui risqueraient d'être préjudiciables à la fois à la bonne marche des Services (caisses et Directions départementales) et des bénéficiaires de la loi.

1° Documents actuellement en cours de Validité. a) Les documents dont la période de validité a expiré le 31 octobre et expirera le 30 novembre, sont prorogés jusqu'au 31 décembre 1931. Les cotisations des mois d'octobre, novembre et décembre devront y être représentées.

b) tous les documents en cours de validité à la date précitée, quelle que soit la date d'expiration qu'ils comportent, même postérieure au 1er janvier 1932, sont périmés au 31 décembre 1931. Ils devront être transmis au service au plus tard, le 10 janvier

2° Renouvellement et échange des cartes et feuillets. Les feuillets trimestriels partant

du 1er janvier 1923 seront établis par trimestres civils, les cartes annuelles ayant le même point de départ seront établies pour une période de validité expirant le dernier jour du trimestre civil qui comprend le mois de naissance de l'assuré.

Le renouvellement et l'échange des documents s'opérera à partir du 1er avril 1932 comme il est indiqué ci-

a) Carte annuelle, valable du 1er jour du mois suivant le trimestre civil qui comprend le mois de naissance de l'assuré, au dernier jour du trimestre civil qui au cours de l'année

Jeudi 26, Samedi 28 et Dimanche 29 (Matinée et Soirée)

UN DRAME DE LA MER

anniversaire de naissance de l'assuré. b) Quatre feuillets trimestriels échelonnés compris dans la même période de validité que la carte annuelle valables chacun pour un trimes-

tre civil de l'année amsi définie. Ces documents devront être retournés au service dans les 10 jours qui suivent la date de leur échéance.

3° Modèles de timbres à utiliser Pour les assurés des professions industrielles, commerciales, gens de maison, il y aura lieu d'utiliser le nouveau modèle de timbres divisé en deux parties, la partie portant la lettre M (maladie) en surcharge sera apposée sur le feuillet trimestriel la partie portant la lettre V (vieillesse) sera apposée sur la carte annuelle.

On utilisera pour les assurés des professions agricoles dont les cotisations sont en général fixées à 10 fr. par mois pour la maladie et 6 fr. femmes) ou 9 fr. (hommes) par mois pour la vieillesse les anciens modèles.

Le Service départemental adressera aux Assurés dans le courant du mois de décembre les nouveaux modèles à utiliser à compter du 1er janvier 1932.

Une notice donnant tous renseignements utiles et résumant les dispositions ci-dessus sera insérée dans chaque d'ossier d'assuré.

# 

Justice de paix Sont nommés suppléants de juge

de paix : M. le docteur Baysse, à Castelnau-Montratier, en remplacement de M. le docteur Ducros, démissionnaire, nommé juge de paix honoraire; M. Lamartinis, à Salviac, en remplacement de M. Courbès, démissionnai-Protestations

des pacifistes américains De Washington. - Les représentant de 41 organisations pacifistes ont

demandé au Président Hoover la convocation d'un Congrès pour voter une loi tendant à empêcher l'expédition d'armes au Japon. AVIS DE DÉCÈS

#### Madame et Monsieur BOUDERGUE et

leurs enfants, Mademoiselle Marguerite AUSSEL, tous les autres parents et amis ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'épouver en la personne de

#### Eugène PALAME Bibliothécaire

leur père, beau-père, grand-père, oncle et allié, décédé le 25 novembre 1931, à l'âge de 70 ans, et vous prient d'assister aux obsèques qui auront lieu en l'Eglise Cathédrale, le vendredi 27, à 13 h. 45. Réunion à la maison mortuaire, 5, place du Théâtre, Cahors. Ni fleurs, ni couronnes.

#### HALLE DE CAHORS

M. Victor PRIOLO informe sa nombreuse clientèle que le stand de Poissons de mer sera ouvert les Mercredi, Jeudi et Vendredi, où vous trouverez un grand assortiment de Poissons de mer de toutes sortes, des **Moules**, des **Coquillages**, des **Sardines fraîches**, des **Huîtres Portugaises**, depuis **1 fr. 50** la douzaine, des **Huitres Vertes** et des Huîtres de Claire.

Et tous les jours, au Bazar de la Pro-menade Victor Priolo, mise en vente de Poissons de mer, Huîtres, Moules, Coquillages.

#### UNE EXCELLENTE RECETTE

Pour faire soi-même un bon vin fortifiant, rien n'est plus facile: Achetez chez votre pharmacien un flacon de Quintonine, que vous verserez dans un litre de vin de table. Instantanément, vous ob-tiendrez le meilleur fortifiant pour tonifier le sang, les nerfs, et guérir la fai-blesse, la fatigue, le surmenage, l'anémie et la neurasthénie. La Quintonine est un extrait concentré, à base de quinquina, kola, coca, gentiane et glycérophosphate de chaux. Elle est cinq fois plus active que l'extrait de quinquina et d'un goût plus agréable. Le flacon : 4 fr. 95. Toutes phies et phie Orliac, à Cahors.

#### TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS

D'un jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Cahors, en date du vingt-un novembre mil-neuf cent trente

Il a été extrait ce qui suit : Le Tribunal déclare le sieur GARDES, Gabriel-Fernand, boulanger à Limogne, en état de

liquidation judiciaire; « Fixe provisoirement au « vingt-un novembre mil neuf « cent trente et un la date de « la cessation de ses paie-

« ments et l'ouverture de sa « liquidation : « Nomme Monsieur H. GAYET, « l'un de Messieurs les Ju-

« ges, Juge-Commissaire et Mon-« sieur L. ROUSSEAU, arbitre « de Commerce, demeurant « à Cahors, liquidateur pro-

« visoire de la dite liquidation, « pour la gérer et l'adminis-« trer conjointement avec le dé-« biteur, sous la surveillance de « Monsieur le Juge-Commis-

« saire. »

Pour extrait conforme:

Le Greffier, E. MANEYROL.

NOTA. - La présente insertion est faite en conformité des dispositions de l'article quatre cent quarante-deux du Code de Commerce.

#### TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS

Ouverture de la liquidation judiciaire du sieur GARDES, Gabriel-Fernand, boulanger, demeurant à Limogne.

Messieurs les créanciers de la dite liquidation judiciaire sont invités à se rendre: Le huit décembre prochain, jour de mardi, à quatorze heu-

En la salle des audiences du Tribunal de Commerce de Cahors, sise au Palais de Justice, Pour examiner la situation de leur débiteur, donner leur avis sur la nomination du li-quidateur définitif, l'élection des contrôleurs, s'il y a lieu, et

sur toutes autres a

leur seront soumises. La présente insertion est faite en conformité de l'article neuf de la loi du quatre mars mil huit cent quatre vingt-neuf.

Le Greffiier, E. MANEYROL.

NOTA. — Les tiers porteurs d'effets ou endossements, n'étant pas connus, sont priés de remettre leurs adresses au Greffe du Tribunal de Commerce, ou à Monsieur ROUSSEAU, arbitre de Commerce, demeurant à Cahors, liquidateur provisoire de la dite liquidation judiciaire, afin d'être convoqués pour les assemblées subséquentes.

THE REAL PROPERTY OF THE PARTY OF THE PARTY

**PALAIS** 

DES FETES

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

**PALAIS** 

DES FETES

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

### Feuilleton du « Journal du Lot » 74 PAR PEUR DE L'AMOUR OU UN MARIAGE SECRET

par Louis d'ARVERS

DEUXIEME PARTIE

XXXVIII VICTIME DE SA DISCRÉTION

Nicolle était une femme forte au sens juste et noble du terme; elle n'employait jamais de grand mots et n'aurait pas su jouer les rôles tragiques qui extériorisent les douleurs, mais il y en avait en elle une force

morale très au-dessus de son âge. Ce fut cette force morale qui la soutint dans l'effroyable épreuve qui

la frappait. Elle n'avait jamais aussi bien compris à quel point elle aimait Lionel qu'à cette minute où il s'éloignait d'elle à jamais, minute d'effondrement où elle se rendait compte que toutes ses pensées, tous ses espoirs, tous ses rêves s'étaient concentrés sur lui. Jusqu'ici elle n'avait pas cru possible qu'elle fût séparée de lui et partant, ne s'était jamais demandé ce que serait sa vie sans lui.

Il avait fallu cette tragique circonstance pour qu'elle comprît la profondeur de son amour en sentant la profondeur de sa souffrance. Pourtant elle ne pensa pas, même durant l'espace d'une seconde, qu'elle pouvait sauver son bonheur au dépens de celui de sa sœur.

Un secret lui avait été confié, l'idée ne lui venait pas qu'elle pourrait le C'est pourquoi quand Lionel lui

apprit qu'il l'avait vue au bosquet du Lac, elle était restée sans défense, ne pouvant se libérer de l'odieuse accusation qu'en trahissant sa sœur. Elle s'était laissée flageller par les mots cruels, traduisant les plus humiliants soupçons; elle avait subi la

honte de voir que Lionel ne la croi-

rait jamais sans des preuves qu'elle

ne pouvait donner et elle l'avait vu s'éloigner à jamais, sûre de son mépris et sans pouvoir se justifier, pour reconquérir son estime. Elle restait effondrée, la tête penchée sur les estampes, étreinte par une douleur au-dessus de ses forces, n'ayant plus qu'un seul espoir : que

Béatrix lui permît de partager son secret avec Lionel. Cette pensée seule lui apporta un peu de calme et elle put répondre à l'appel de sa sœur et dire bonsoir à son père et à sa grand'mère sans qu'il s'aperçussent de sa mortelle souf-

Renvoyez Suzette, dit-elle tout bas à Béatrix, au moment où elles en- | berté et si heureuse d'entrevoir ma | sif et... si jaloux.

tements, j'ai à vous parler. Béatrix ayant obéi, elle alla droit au cœur de la question. — Ma chérie, commença-t-elle, je

> votre secret à Lionel, il sera aussi en sécurité avec lui qu'avec moi. A Lionel! Non, mille fois non Comment pouvez-vous me demander une chose pareille! Ignorez-vous que Lionel est le meilleur ami d'Arley et

vous supplie de me permettre de dire

— Je réponds de sa discrétion et j'aurai sa parole d'honneur! Mais, enfin, pourquoi tenez-vous à ce qu'il connaisse mon secret ?

qu'il se croira tenu de tout lui dire?

Parce qu'il m'a vue ce soir causer avec Robert Fernys au bosquet du Et vous lui avait dit... commen-

ça Béatrix bouleversée. Naturellement, non! s'écria Nicolle. Je ne lui ai pas dit un seul mot. Comment l'aurais-je pu, ajouta-telle simplement, puisque ce n'était

pas mon secret? - Alors, tout est bien! Son opinion, après tout, m'est indifférente. Que vous a-t-il dit ? - Il croit que le rendez-vous était

donné par moi... Il est convaincu que

je parlais à mon amoureux... - Et naturellement il était indigné en qualité de futur chef de famille? C'est ennuveux, évidemment, mais après tout, cela n'a pas une grosse importance. Je suis si près de la li-

traient toutes deux dans leurs appar- i délivrance que je ne peux donner à cet incident une importance excessi- mais je ne vois pas ce que nous pouve. Il est trop homme d'honneur pour nous trahir, il ne dira rien...

Non, certainement, il ne dira - Alors, qu'importe le reste! Ne

vous inquiétez donc pas pour si peu. - Vous oubliez qu'il me méprise en me croyant coupable, et c'est odieux d'être méprisée par un tel – C'est vrai, pauvre chérie, fit

Béatrix devenue soudain nerveuse, je n'avais pas pensé à cela... Ce n'est pas juste que vous soyez mal jugée par ma faute vraiment c'est terri-

Nicolle l'interrompit en venant poser gentiment sa tête sur son épaule et dit tout bas : Je l'aime comme vous aimez

Arley, Béatrix et je vous supplie de

me permettre de me disculper à ses

— Il ne nous manqait plus que ça! Je n'en sortirai donc jamais, fit Béatrix, se laissant tomber sur un siège, anéantie.

— Je l'aime, répéta Nicolle, je ne vous l'ai pas dit parce que je vous sentais si nerveuse et préoccupée, et puis il désirait que notre secret ne soit connu qu'après votre mariage. Mais je l'aime tant si vous saviez ? Je ne pourrais pas vivre en sachant qu'il me méprise. Il m'a dit des choses extrêmement pénibles, il est impul-

vons faire. Avoir confiance en lui! plaida Nicolle. Il n'y a pas d'autre moyen. Si demain je ne lui ai pas donné la seule explication possible, il quittera Eton-Court pour n'y plus revenir et

je ne veux pas perdre son amour, - Vous ne perdrez pas son amour, puisqu'il ne s'agit que de gagner du temps! Vous lui direz tout le jour de mon mariage, quand je serai partie avec Edouard. Je dois vous paraître odieusement égoïste, ajoutat-elle, et je m'en veux moi-même, mais je n'ose pas avoir confiance en Lionel. Il ne me trahira pas certainement de propos délibéré, mais il me trahira sûrement sans le vouloir. Souvenez vous qu'il a dit, hier encore, qu'il était fort heureux qu'il n'ait pas de secrets personnels car il se trahirait lui-même

sans y penser! — Il peut trahir ses propos secrets, mais il garderait le nôtre, j'en suis sûre, paida Nicolle, par amour pour moi et par sincère affection pour vous.

- Je n'ai pas confiance, fit Béatrix en secouant la tête... et je suis si près du bonheur! Gardez encore mon secret quelques jours, chérie, vous avez commencé à me sauver, continuez. Achevez votre œuvre...

Nicolle courba la tête, elle perdait son dernier espoir, car elle n'osait croire que Lionel lui reviendrait après tant de jours de soupçons injurieux si elle n'y opposait de suite un démenti

C'est terrible, répéta Béatrix, formel et si elle ne lui donnait la preuve de confiance qu'il réclamait à juste titre.

> Béatrix vint à elle et l'enlaça tendrement. - Le jour-même de mon mariage, je dirai, moi-même, à Lionel, promit-

elle, et il vous aimera doublement pour le sacrifice que vous me faites... - Je ne le crois pas, il me reprochera à bon droit d'avoir manqué de loyauté envers lui! Il est mon fiancé, je ne dois pas avoir de secret pour

Béatrix s'écarta de sa sœur et ré-

fléchit quelques instants. Une de nous doit se sacrifier, dit-elle résolument; pour moi le sacrifice est irréparable, c'est la rupture de mon mariage et j'en mourrai!... Pour vous, c'est seulement quinze jours d'attente! Et je vous le répète,

je parlerai moi-même à Lionel... Pourquoi auriez-vous confiance en lui dans quinze jours puisque vous n'avez pas confiance en lui, maintenant?

Parce que quand je serai mariée, je n'aurai plus peur. Revenant de nouveau près de sa sœur, elle reprit cherchant à être per-

- Je vous demande seulement de me sacrifier quinze jours de votre bonheur pour assurer celui de toute ma vie. Décidez.

(A suivie)

#### ETABLISSEMENTS DU CENTRE ET DU SUD-OUEST

#### TEINTURE NETTOYAGE de tous vêtements, chapeaux, tissus, etc.

Stoppage et plissage.
Blanchissage faux-cols et lingerie. Nettoyage et remise à neuf de vêtements de cuir, sacs de cuir, etc... Teinture de fourrures.

Pour deuil, livraison en 48 heures, délais d'expédition en plus. Travail soigné. Prix modérés.

Dépôt pour Cahors et les cantons voisins : Madame BONNET, 2, rue des Capucins, Cahors.



### Bibliographie

Un livre d'érudition et de poésie. Pour bien connaître notre Quercy, dass le passé et dans le présent, il faut lire :

Le Lot a petites journées

par Eugène GRAN GIÉ préface de Léon Lafage, illustrations de Mile Alice Millochau (Nouvelle édition) Borger-Levrault et Paul Meyzenc, éditeurs, Paris et Cahors, (ches tous les libraires)

L'OPINION Journal de la semaine Paraissant tous les samedis

8, rue des Beaux-Arts, Paris, VI ar' Sommaire du Samedi 21 Novembre 1931

Editorial. - Affaires intérieures : Catholiques, radicaux et socialistes: Pierre De Pressac. Ce qu'on dit. - Affaires économiques: Les causes générales du défi-cit des chemins de fer: Martial Paul. — Notes et Figures : Voyage en Corse : Georges Beaume. — Un oublié: André Gill : A. DeBersaucourt. - La censure théâtrale en Angleterre: A. Chesnier Du Chesne.-Littérature : Le « Napoléon » de M. Jacques Bainville: Robert Bourget-Pailleron. - Ce

> Bretenoux-Biars ... Puybrun..... Bétaille (arrêt)....

SARLAT .....

Carsac..... Grolejac ..... St-Cirq-Madelon ....

Payrignac (arr.) .... GOURDON.....

Maîtresses de Maison! LISEZ la

Mode Pratique

ÉLÉGANCE-FANTAISIE JOLIS RAFFINEMENTS

avec l'économie qu'impose la vie chère. Un an, 52 numéros, dont 24 en couleurs: 50 fr. Le Numéro : 1 fr.

qu'on lit. - Chronique internationale : La Corsevue par un Allemand: André Thérive. - Théâtre : « Judith » Georges Girard. Art et Curiosité : « Homo Faber » Henri Clouzot. - Les Disques: Pour notre plaisir: Marie-Rose Duval. - La Bourse.

dieta man art ar a danne del Dillion Direction and a filler to

UN SCANDALE

Par Cosmo HAMILTON Traduit de l'anglais par P. LAROCHE

Encore une fois l'Europe découvre l'Amérique. La dernière guerre a éveillé l'attention sur ce grand pays d'affaires, où les fortunes, les ambitions, les limites territoriales mêmes dépassent sensiblement la mesure commune aux diverses nationalités du vieux continent. C'est pourquoi un vif succès de curiosité a accueilli les œuvres, tardivement traduites, des romanciers américains les plus représentatifs de l'état social de leur patrie et de sa civilisation récente. Cosmo Hamilton nous avait déjà donné, dans la Princesse de New-York, l'histoire attachante d'une riche héritière naïvement attirée dans une impasse par son besoin d'aventure et d'imprévu, victime désignée auxentreprises des aigrefins. Un Scandale met aussi en scène une fille de milliardai-re, nature noble et fière mais gâtée par la vie, bornée dans ses vues et ses caprices par un mur d'argent, habituée à se mou-voir dans l'artificiel et à mépriser les lois mêmes de la respectabilité. Ainsi, un jour pour couvrir les suites d'une démarche hasardeuse, est-elle amenée à feindre un mariage secret avec un galant homme, heritier lui-même d'une royauté industrielle, qui se prête chevaleresquement à ce jeu dangereux. Mariage fictif qui ne tarde pas à créer de redoutables complications, où elle doit bientôt lutter contre une passion forte qui s'éveille, grandit, se révèle impérieuse. Dramatique est l'épisode de la douce violence exercée parle bon géent Franklin vite conduit à regretter sa tactique de contrainte, et conquérant son épouse fictive à force de bonié et de douceur rayonnante. En vain les sirènes de la mer, la famille, l'orgueil de la parvenue se mettent à la traverse. Le roman finit en contes de fées, éblouissant, semé de péripéties troublantes. La haute société américaine est là tout entière avec sa touchante inexpérience, ses gaucheries, sa sensibilité ardente, son vouloir vivre fré-

Un volume in-8º écu, sous chemise illustrée contenant 8 gravi res dans le texte Prix: 6 fr. -En vente à la librairie Plon, 8, rue Garancière, Paris-6e, et dans toutes les bonnes librairies.

#### Chemin de fer de Paris à Orléans

Création d'un service de douane à la gare de Paris-Qual d'Orsay

Pour faciliter les relations entre l'Espagne et la France, les Chemins de fer de Paris à Orléans et du Midi se sont mis d'accord pour que le dédouanement des bagages soit fait à la gare de Paris-Quai d'Orsay au lieu des gares frontières de Hendaye et Cerbère pour les bagages en provenance de l'Espagne acheminés par les trains 32, 24 et 8, via Hendaye (arrà 9 h. 15, 10 h. 55 et 20 h.) et par les trains 62 et 68, via Cerbère (arr. à 9 h. 30 et 10 h. 15).

Le Bureau de Douane de Paris-Quai d'Orsay est ouvert tous les jours de 8 h. à 12 h. et de 20 h. à 20 h. 30.

LE MAROC

à meins de 45 heures de Paris

Touristes qui craignez les longues traversées et hommes d'affaires pres-

sés appelés au Maroc, profitez des nouveaux horaires espagnols qui fonctionneront à partir du 15 mal prochain. Vous pourrez aller de Paris Tanger en moins de 45 heures, en partant de Paris par le train de luxe Pyrénées-Côte d'Argent (Paris-Quat l'Orsay 20 h. 40).

Vous arriverez à Madrid-Nord à 20 h. 35 et pourrez repartir le soir même de Madrid-Atocha à 21 h. 35. C'est la voie la plus rapide, la seule ne comportant guère que 2 h. 1/3

Facilités peur la livraison à demiclie

des bagages dans Paris

Les voyageurs désireux de faire livrer leurs bagages à domicile dans Paris sont invités, dans leur intérêt, et en vue de faciliter la remise rapide des dits bagages, à le faire connaître des la gare de départ. A l'arrivée, ils présentent leur bulletin à un bureau spécial installé dans la salle des bagages des gares du Quai d'Orsay ou

d'Austerlitz en remettant leur comman-

clefs, s'ils ne veulent point assister euxmêmes à la visite de l'Octroi.

Ils peuvent ainsi gagner ensuite leur domicile débarrassés de tout souci.

#### UNE BONNE MOUVELLE

pour les amateurs d'affiches illustrées Pour mettre à la portée de toutes les bourses la possession des magnifiques affiches illustrées dont le public a pu apprécier le charme dans ses gares, la Compagnie d'Orléans vient d'abaisser, au prix unique de 5 francs, le prix de vente de l'exem-

Ces documents, soigneusement exécutés d'après les maîtres de l'affiche, satisferont les plus difficiles en rai-son de la variété des genres que comporte la magnifique collection de la Compagnie d'Orléans.

Cette collection vient de s'enrichir de nouveaux et superbes sujets: Rocamadour (Lot) de P. Commarmond, lle Tudy (Finistère) de Hallo, Quibe-

de de livraison et, le cas échéant, leurs ; ron (Morbihan) de Symonnod, qui seront suivis sans tarder de trois autres nouveaux sujets : Château d'Amboise (Constant Duval), La Roque. Gageac et Estaing (Hallo).

Demandez la liste des affiches mises en vente au bureau de la Publicité, 1, place Valhubert, à Paris, chargé de la vente et de l'expédition en

France et à l'étranger. Le paiement des affiches peut s'ef. fectuer par mandats, chèques ou chèques postaux (ajouter pour frais de port 0 fr. 50 par affiche).

Les amateurs auront également la faculté de se les procurer (sur place seulement) au même prix, à Paris,

dans les bureaux suivants: - Agence de la Compagnie d'Orléans, 16, Boulevard des Capucines.

- Bureaux de renseignements de na gare de Paris-Quai-d'Orsay et 126, Boulevard Raspail.

Imp. Coueslant (personnel intéressé) Le co-gérant : L. PARAZINES.

# IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

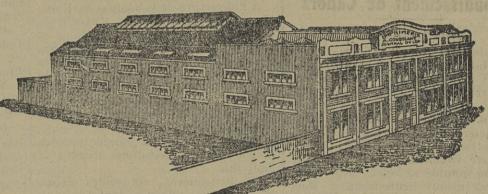
CAMORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

INSTALLATION MODERNE

NEUF LINOTYPES

PRESSES



USINE AGRANDIE -- Superficie des Ateliers : 1.200 m²

LIVRAISON RAPIDE 6000 PRIX MODERES

#### De Paris à Toulouse par Cahors OMNIB. OMNIB. OMNIB. EXP. MIXTE RAPIDE RAPIDE EXP. RAPIDE OMNIB. 41", 2\*, 3\* cl. 4", 2\*, 3\* cl. de lux 3 4°, 2°, 3° cl. 4°, 2°, 3° cl. — 19 56|21 10| » PARIS (Orsay) dép. PARIS (Orsay) dép. » 22 201 » 10 16 » 17 18 PARIS (Aust.) dép. » 22 34 » 10 28 » 17 29 LIMOGES (arrivée départ. 4 31 9 2 » 16 30 » 23 3 BRIVE... (arrivée départ. 7 15 11 56 » 18 18 » 0 47 Gignac-Cressensac. 8 16 13 7 16 57 — 19 58 — SOUILLAC. 8 42 13 50 17 24 19 6 20 31 — CAZOULES. 8 50 13 58 17 32 — 20 41 — Lamothe-Fépelon 9 6 14 4 17 49 — 21 5 — 20 8 21 22 2 8 3 20 2 23 3 28 4 8 5 4 17 5 Lamothe-Fénelon . 9 6 14 14 17 49 — 21 5 Nozac . . . . . 9 16 14 24 18 1 — 21 3 Saint-Clair . . . . 9 40 14 49 18 24 19 33 21 33 5 23 Dégagnac . . . . . . 9 51 15 18 46 — Thédirac-Peyrilles. 10 2 15 11 18 59 — )) Saint-Denis-Catus. 10 13 15 22 19 13 -)) 2 40 2 44 » » = 6 12 7 31

De Toulouse à Paris par Cahors

Lalbenque	44 19	1 40	» 21 » 21 » 22	1 » » » » 17! » »	3 4	$\begin{bmatrix} - & - & - & - & - & - & - & - & - & - $	-   7 -   8 14   9 7   11	56 33 10 12	PARIS Les tra	S (A.) S (O.) ins "expresicateurs. Un train m	arr.	et "
St. elic ne ill dinami	1 1 2 2		-110	nego		Le Buisse	on à S	it-Men	is-près	-Marte	1	T 12 1
St-Denis-près-Martel et Aurillac						Le Buisson. dép.			0 59		1 19	36
St-Denis-près-Martel. Vayrac		"	14 20	The second secon	n .n	Sarlat		1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	12 »		20	
Bétaille (arrêt) Puybrun	5 38	))	14 31		» »	Cazoulès	The state of	8 40	- 5000000000000000000000000000000000000	19 15 19 28	21	16
Bretenoux - Biars	6 5	<b>»</b>	14 57	17 51	))	Souillac	7 37	10 55	13 32	10 20	GE	45
Port-de-Gagnac Laval-de-Cère		» »	15 5		» »	Le Pigeon	7 52	11 20	13 47	de ché		))
Lamativie	6 47	»	15 36		))	Baladou . Arrêt.	7 57	11 27	13 52		16	5
Siran (arrêt) La Roquebrou	7 4 7 22	))	15 53	18 48   19 15	» »	Martel	8 6	11 56	14 »	es jour re et à Sa	16	14
AURILLAC. arrivée.	8 5	»	16 53	19 51	)	St-Denis-pM.ar.	8 16	12 8	14 10	Lioi	16	24
Aurillac à	St-Denis-près-Martel au Buisson											
AURILLAC. départ.	4 55	10 2	1 >>	1 17 14 1	))	St-Denis-pM. d.	)	7 49	9 22	12 41	1.7	26
La Roquebrou	5 35	10 43	)	17 58	))	Martel	))	8 5	9 37	12 56	18	))
Siran (arrêt)		10 55		18 12	))	Baladou, Arrêt.	))	8 12	9 44	13 2	18	11
Laval-de-Cère	6 22	11 28 11 36	>>	18 51 19 »	))	Le Pigeon		8 18	9 50	13 7	18	31
Port-de-Gagnac	0 31	11 00	"	19 "	"			8 98	(111 "	13 17	18	41

5 47 10 55 » 6 4 11 12 » 6 22 11 28 » 6 31 11 36 » 6 47 11 46 »	18 32	Baladou Arrêt. »  Le Pigeon »  Souillac 6 50	8 12 8 18 8 28	9 44 9 50	13 2 13 7 13 17	18 11 18 31 18 44				
7 2 11 54 » 7 12 12 1 » 7 29 12 7 » 1. 7 36 12 14 »	19 27	Souillac		17 41	13 35 13 43 14 31 15 23	19 43 19 53 20 33 »				
Sarlat à Gourdon   De Gourdon à Sarlat										
8 50 1 8 57 1 9 3 1 9 10 1	17 16   »   17 27   »   17 44   »   17 59   »   8 9   »	GOURDON. Payrignac (arr.). St-Cirq-Madelon. Grolejac Carsac. SARLAT			16 8 16 16 16 24 16 29 16 39 16 50	) ) ) ) ) )				

		NIB.	OM1	NIB.	EXP.	OMN		EXP. 1",2", 3° cl.	EXP. 4". 2". 3" cl.	RAPIDE de luxe	RAPIDE	C
TOULOUSE d.	14	50 1	8	45	10 12	13	34	1 19 41	121 »	1 -	23 4	P
MONTAUBAN. d.	6	14	9	46	11 >	16	2	20 29	21 48		23 45	M
Caussade	6	55	10	27	1	16	41	20 54		_		D
Lalbenque	7	32	11	9	_	17	19	_			_	P
Cieurac	7	40	11	18	_	17	27		_	_	_	L
Sept-Ponts	7	51	11	30	_	17	38	_	_	_	_	Ca
1000	7	59	11	38	11 59	17	46	21 36	22 47	00-100	0 46	PI
CAHORS dép.	8	17	12	42	12 3	17	55	21 40	22 51		0 50	Pt
Pradines	8	24	12	49	_	18	2				0 00	D
Espère	8	32	12	58		18	10		-		_	Sc
St-Denis-Catus	8	46	13	13		18	23			_		Fi
Thédirac-Peyril	8	59	13	27	_	18	36	_	_	_	_	LI
Dégagnac	9	10	13	36	200	18	45	CERTIFICATION.	100 march 100 mm		COLUMN TO SERVICE STREET	
Saint-Clair	9	19	13	45	_	18	54	_	_		_	
GOURDON(1)	9	37	14	3	12 46	19	9	22 25	- PA	_	0-	
Nozae	9	45	14	12	2	19	17			100	_	
Lamothe-Fénel	9	55	14	21	_	19	26	_	_	_	_	LI
La Chapde-Mar.	10	2	14	29	_	19	33	_	-	_	_	Fi
CAZOULES	10	8	14	35	_	19	39	_	10000	_		So
SOUILLAC	10	25	14	50	13 11	19	51	22 51	1	_	200	D
Gignac-Cressens	10	52	15	20	-	20	21	_	-	-		P
RRIVE (a.	11	20	15	50	13 48	20	49	23 30	0 29		2 -36	P
7 0.		))			13 54	)	)	23 39		_	2 41	1
PARIS. (A.) arr.	1	))			21 46	)	)	8 33	8 53	-	10 4	1 1
PARIS., (O.) arr.	1 -23 0	))	1		21 78		)	8 45		1	10 15	1 1
Les trains "express" et "rapide" ne prennent les voyageurs que dans des conditions déterminées: consulter les indicateurs.											1	
(1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 4 h. 19 et arrive à Brive à 7 heures											1	

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris TOULOUSE. dép. " " " " " 6 " 12 37 17 39 CAPDENAC. { a. 1 24 6 39 10 14 10 51 13 31 18 24 22 1 

Paris à Brive, Capdenac et Toulouse PARIS (Orsay) d. 19 40 21 10 22 20 7 40 10 16 3 Brive..... dép. 3 53 8 2 12 36 16 2 18 56 3 Turenne..... 4 16 8 27 13 3 16 26 19 33 3 Quatre-Routes... 4 24 8 38 13 15 16 3 19 46 3 

 Matter Routes...
 4 21 8 38 13 15 16 3 19 46 3

 St-Denis-p.- (arr. Martel dép. Montvalent...
 4 32 8 46 13 23 16 43 19 57 3

 Montvalent...
 9 9 13 51 17 2 20 31 3

 Gramat...
 5 5 9 30 14 14 17 19 21 14 3

 Flaujac (halte)...
 9 9 7 14 44 17 32 21 39 3

 Assier.
 5 4 10 9 14 50 17 56 29 45 3

 Assier..... 5 4 10 9 14 59 17 56 22 45 Le Pournel. — 10 21 15 9 18 5 22 59 FIGEAC . . . . 6 9 10 44 15 31 18 28 23 28 CAPDENAC (ar. 6 19 10 54 15 41 18 38 23 41 TOULOUSE 10 14 16 5 20 40 23 5 "

De Cahors à Libos CAHORS..... 6 22 | 15 18 43 18 52 18 56 19 5 Pradines..... 6 29 15 10 6 49 15 33 arnac ..... uzech ...... 6 55 15 39 13 19 
 Castelfranc.
 7
 7
 15
 51

 Crayssac (Arrêt).
 7
 11
 15
 55

 Cuy-l'Evêque.
 7
 20
 16
 4

 Ouravel.
 7
 27
 16
 11

 Coturac-Touzac
 7
 35
 16
 19

 Cumel.
 7
 46
 16
 30
 astelfranc..... Prayssac (Arrêt).... 19 25 19 29 19 38 19 46 17 36 17 48 19 54 Tumel 7 46 16 30 18 IBOS 7 51 16 35 18 27 6 20 11 33 20

De Libos à Cahors LIBOS. dép... 6 27 9 22 14 25 18 14 Fumel. 6 38 9 29 14 32 18 22 Soturac-Touzac 6 54 9 40 14 43 18 33 Duravel 7 5 9 47 14 50 18 40 Prayssac (Arrèt). 7 35 10 4 15 6 18 56 Castelfranc. 7 52 10 9 15 12 19 2 Luzech 8 12 10 20 15 25 19 14 Parnac 8 25 10 29 15 34 19 23 Parnac 8 12 10 20 15 25 10 29 15 34 Douelle (Arrèt) 8 25 10 29 15 34 Douelle (Arrèt) 8 40 10 40 15 45 Pradines 8 52 10 48 15 53 CAHORS 9 1 10 55 16 9 19 23 19 28

De Cahors à Capdenac

19 34 19 42

 Vers...
 8
 32
 10
 15
 16
 42
 19
 5

 Saint-Géry...
 8
 28
 10
 51
 16
 47
 19
 14

 Conduché...
 8
 49
 11
 19
 16
 58
 19
 33

 Saint-Cirq-la-Popie...
 8
 55
 11
 29
 17
 4
 19
 41

 St-Martin-Labouval...
 9
 2
 11
 53
 17
 11
 19
 57

De Capdenac à Cahors CAPDENAC..... 7 10 | 11 49 | 18 55 | Lamadeleine..... 7 22 | 12 5 | 19 7 | Toirac..... 7 33 | 12 19 | 19 28 | Montbrun.... 12 .9 19 49 Calvignac.... St-Martin-Labouval.. | 8 9 | 13 8 | 19 58 | Saint-Cirq-la-Popie.. 8 17 13 18 20 6 Conduché...... 8 23 13 27 20 13 Saint-Géry...... 8 37 | 13 49 
 Vers.
 8
 42
 13
 56
 20
 32

 Arcambal.
 8
 50
 14
 7
 20
 40

 Cabessut.
 9
 14
 22
 20
 51

 CAHORS.
 9
 8
 14
 31
 20
 59